



*Signataires : Thierry Cerutti, Daniel Sormanni, Ana Roch, Florian Gander, Francisco Valentin Françoise Sapin*

*Date de dépôt : 1<sup>er</sup> septembre 2022*

**Proposition de résolution**  
**pour une solidarité gouvernementale envers la population**  
*(Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale)*

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;  
vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;  
vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 décembre 1985,

considérant

- les risques accrus de crise énergétique auxquels la population suisse est aujourd'hui confrontée ;
- la flambée des prix des carburants qui met à mal les finances des ménages dans tout le pays ;
- l'immobilisme gouvernemental au niveau fédéral qui voit la Confédération remplir ses caisses de taxes et surtaxes, pendant que la population doit se serrer la ceinture pour faire le plein ;
- la part trop élevée de taxes étatiques sur les carburants qui renchérissent leurs coûts de 50% ;
- le niveau d'incertitude actuel lié à l'approvisionnement énergétique qui devrait inciter nos gouvernements à agir, comme c'est déjà le cas chez nos voisins,

demande à l'Assemblée fédérale

- de réduire les taxes étatiques sur les carburants, à l'exclusion des coûts d'approvisionnement, de distribution et de fret les grevant,

invite le Conseil d'Etat

- à soutenir la présente résolution.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Nombreuses sont les incertitudes qui planent aujourd'hui en Suisse sur la question de l'approvisionnement en énergie à très brève échéance, ce qui commence à préoccuper une grande partie des habitants du pays. Loin de nous rassurer, bien au contraire, les récentes déclarations des autorités cantonales et fédérales quant à d'éventuelles pénuries et restrictions à prévoir dès l'hiver prochain nous laissent craindre le pire, avec le spectre d'une crise énergétique sans précédent dans notre histoire récente.

Plutôt que de se montrer trop alarmiste inutilement, les pouvoirs publics seraient mieux avisés d'œuvrer conjointement pour anticiper les problèmes à venir, par exemple en déployant des mesures adaptées pour y faire face, en vue notamment de minimiser l'impact sur l'ensemble de la population.

Au lieu de rationner les énergies, ou d'imposer à nos concitoyens de prendre des douches froides en hiver, en s'éclairant avec des chandelles pour faire des économies de chauffage et d'électricité, il est impératif que l'Etat agisse là où il a la capacité de le faire. Parmi les pistes envisageables, il en existe qui ne coûteraient pas un centime, si ce n'est une diminution acceptable des impôts et autres surtaxes qui grèvent les carburants et qui permettent à l'Etat de s'enrichir sur le dos des contribuables, en particulier lorsque les prix de l'essence sont élevés.

Pour appréhender cette proposition, il faut s'intéresser à la composition du prix de l'essence :



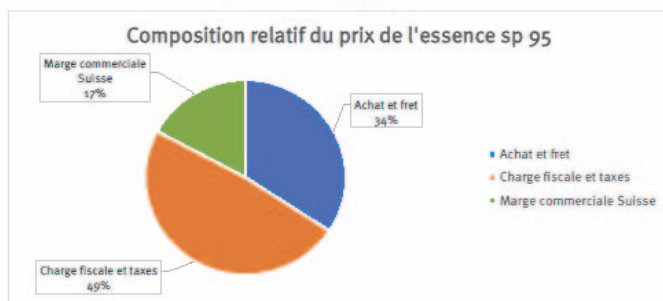
## Exemple de la composition de prix de l'essence sp 95

Essence sans plomb ARA (fob) Rotterdam	[USD/t]	907.51		
Cours du dollar	[CHF/USD]	0.9224		
Essence sans plomb ARA (fob) Rotterdam	[CHF/t]		837.09	
Fret sur le Rhin (Rotterdam - Bâle)	[CHF]	17.28		
cif Bâle	[CHF/t]		854.37	
Densité de l'essence	[t/1000l]	0.7450		
<b>Achat et fret</b>	<b>[CHF/l]</b>			<b>0.6365</b>

Impôt sur les huiles minérales	[CHF/l]		0.4530	
Surtaxe sur les huiles minérales	[CHF/l]		0.3152	
Redevances d'importation	[CHF/l]		0.0033	
TVA 7.7%	[CHF/l]		0.1130	
<b>Charge fiscale et taxes</b>	<b>[CHF/l]</b>			<b>0.9045</b>

<b>Marge commerciale Suisse</b>	<b>[CHF/l]</b>			<b>0.3190</b>
---------------------------------	----------------	--	--	---------------

<b>Prix à la pompe</b>	<b>[CHF/l]</b>			<b>1.8600</b>
------------------------	----------------	--	--	---------------



[Disclaimer] Cet exemple fictif sert à illustrer la composition des prix. Les coûts de transport et les marges commerciales peuvent varier en fonction de l'itinéraire d'approvisionnement, de l'emplacement et des coûts d'exploitation et sont différents pour chaque station-service.

Comme explicité dans le descriptif ci-dessus daté de mars 2022 d'Avenergy Suisse, organisation qui veille notamment à sécuriser la majeure partie de l'approvisionnement énergétique dans le pays, le prix des carburants est subdivisé en trois parties, à savoir de taxes étatiques, des coûts de distribution, ainsi que d'approvisionnement et de fret. Ainsi, un litre de carburant est composé pour près de moitié de taxes étatiques, agrémentées d'une TVA payée à double par les consommateurs.

A Genève, l'absurdité actuelle de la situation est telle, au vu des prix à la pompe, qu'elle a poussé les automobilistes et usagers de 2RM du canton à aller faire le plein en France voisine, où les autorités appliquent déjà une baisse des taxes sur les produits pétroliers, ce qui permet de soutenir à la fois leur population, tout en limitant le ralentissement économique, ainsi que les effets négatifs de la pression inflationniste.

La voracité fiscale de la Confédération et des cantons nuit aux intérêts vitaux de la nation. Ainsi, le tourisme à la pompe engendre en supplément un tourisme d'achat hors de nos frontières, tout en augmentant les trajets en voiture pour faire le plein. Face à une telle situation, l'immobilisme est totalement contre-productif et nous en appelons par conséquent aux autorités gouvernementales pour faire baisser les taxes sur les carburants pour éviter l'instauration d'un marasme économique et financier qui pèse de plus en plus sur nos populations.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir le renvoi de la présente proposition de résolution aux Chambres fédérales.